

Le mot du Président

Par Michel Sauget



Mesdames, Messieurs les Président(e)s de clubs,

Je suis heureux d'ouvrir la présentation de ce deuxième « bulletin d'info spécial pandémie ».

Bien sûr j'aurai préféré ne pas avoir à m'adresser à vous à travers cette lettre d'information mais la situation sanitaire que nous connaissons depuis maintenant deux mois nous oblige à revoir entièrement nos moyens de communication. En cette période trouble, nous sommes confrontés à trois situations que malheureusement nous ne contrôlons pas :

- **La certitude que la saison sportive 2019/2020 est terminée pour toutes nos disciplines**
- **Le doute quant à l'éventuelle réouverture des piscines durant l'été et la possibilité ou non d'organiser des activités estivales (JAN ou eau libre)**
- **L'inquiétude quant à la reprise espérée des activités des clubs en septembre et surtout les conditions de cette reprise.**

Je suis parfaitement conscient des difficultés, des incertitudes et des interrogations auxquelles les associations doivent faire face, mais il nous faut rester optimistes, programmer et organiser la rentrée sportive dès maintenant dans des conditions « normales ». Dans une prochaine lettre d'information, nous aurons l'occasion de vous informer sur les conditions d'organisation des assemblées générales départementales, régionale et nationale, en attente de confirmation des préconisations fédérales et de l'accord du bureau. Nous évoquerons également l'organisation de la saison estivale en fonction des directives de l'Etat et des autorisations légales. Pour l'heure, au moment où le premier ministre a annoncé un déconfinement partiel, cette newsletter vous permettra de trouver plusieurs informations utiles pour vous et vos licenciés.

Mais je souhaite surtout porter l'accent sur la **FORMATION**.

L'ERFAN met en place dès la prochaine rentrée des formations à l'attention de tous les nageurs potentiellement intéressés par les aspects éducatifs de la Natation ou souhaitant préparer une nouvelle orientation professionnelle.

Les clubs ont besoin d'éducateurs, d'assistants, pour aider les coaches dans leurs missions. Un entraîneur ne peut pas, seul dans son club, assurer l'encadrement de tous les groupes, compétitifs, masters, loisirs enfants ou adultes, et la présence de personnes dévouées et formées ne peut qu'aider le club et apporter un soutien efficace et indispensable au bon fonctionnement de la structure.

Vous avez tous dans vos clubs des nageurs de compétition, quel que soit leur niveau, ou même plus simplement des pratiquants qui souhaitent s'investir au service de l'association et que l'encadrement sportif peut intéresser.

A travers l'ERFAN, ils pourront trouver une formation adaptée à leur niveau qui éventuellement leur fera découvrir une formation professionnelle qualifiante ou diplômante. Le BP JEPS AAN en est le meilleur exemple et ils pourront, avec ce diplôme, envisager une carrière de maître-nageur, profession qui fait cruellement défaut auprès des collectivités et des clubs et qui peut garantir une embauche rapide.

Pour cela, le rôle des responsables de club est primordial afin de les aider à préparer ces formations et entrer dès que possible dans les cursus permettant d'acquérir en amont les prérequis qui leur seront nécessaires.

Je vous invite donc à étudier avec attention les formations qui vous sont proposées et à faire connaître ces dernières à vos adhérents ; par cette action vous pourrez peut-être aider vos nageurs à trouver leur voie et favoriser le rôle social d'une association.

Je vous souhaite bonne lecture de ce point d'infos clubs. La Ligue reste disponible pour répondre à toutes vos interrogations et je souhaite à tous les jeunes sportifs une bonne reprise d'activité scolaire qui puisse présager des jours meilleurs.

La vie fédérale

Par Catherine BLOUVAC

L'agenda de la Ligue



- 
13 MAI 2020 : 17h-19h
 Réunion des Comités départementaux visio
- 
18 MAI 2020 : 10h
 Bureau Directeur visio
- 
20 MAI 2020 :
 Réunion des présidents de Ligues/FFN
- 
30 MAI 2020 :
Portes ouvertes ERFAN Centre Val de Loire
- 
31 MAI 2020 : DATE LIMITE
 Contractualisation avec les Départements. Retour de la convention Ligue/ Comités Départementaux
- 
1 JUIN 2020 :
 Réunion de bureau Ligue
- 
SEPTEMBRE 2020 :
 Comité Directeur de la Ligue
- 
15 NOVEMBRE 2020 :
 Assemblée générale Ordinaire, financière et électorale de la Ligue
- 
MARS 2021
 Assemblée générale Elective de la FFN - Les Clubs voteront en ligne

Campagne PSF : Agence Nationale du Sport

Projet Sportif Fédéral (PSF) : Au regard du contexte actuel lié au confinement et des difficultés rencontrées par certains clubs et comités pour formaliser leur dossier de demande subvention PSF 2020, et après accord de l'Agence nationale du Sport, les membres de la commission fédérale PSF ont décidé de repousser la date de dépôt des dossiers de demande de subvention.

A cet effet, **vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour déposer votre dossier dans Compte Asso.**

Formations et certifications 2019-2020

Par Magali JOURDAIN

La FFN a édité un protocole de certification des Brevets Fédéraux et Moniteur Sportif de Natation. Les épreuves fixées par les textes sont adaptées au contexte sanitaire : visioconférence, co-évaluation avec le tuteur.

Les détails des évaluations seront donnés aux stagiaires dans les prochains jours sous réserve d'avoir assisté à la formation théorique et réaliser des heures de stage en nombre suffisant. La période de certification est prévue entre juin et mi juillet.

Un jury plénier sera fixé après la fin des certifications pour valider la proposition à l'admission des stagiaires.

Les aides aux clubs

Par Catherine BLOUVAC



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Demande auprès de la DIRECCTE ou En pratique, cette demande peut se faire sur le site activitepartielle.emploi.gouv.fr
Mesures Conjoncturelles
Recours au chômage partiel
Alternative FNE.Formation

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/>



COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF CENTRE VAL DE LOIRE

<https://centre.franceolympique.>



CONSEIL SOCIAL DU MOUVEMENT SPORTIF

Le CoSMoS est l'unique organisation représentant exclusivement tous les employeurs du sport, qu'ils soient issus du secteur associatif, commercial ou du sport professionnel.

Le CoSMoS vous accompagne dans votre quotidien d'employeur du sport, vous conseille, vous informe, vous forme, vous représente.
<http://www.cosmos.asso.fr/>



CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

- La création du « **Contrat d'Apport Associatif Rebond** » (CARE Centre-Val de Loire), doté de 1 million d'euros par la Région, pour faire face aux difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires. Le CARE vise la consolidation de la trésorerie pendant la période de crise.



Covid 19 : Votre association est en crise ?
Faites appel au CARE

1 POUR QUI ? Toute association employeuse ayant une part d'activité économique et une utilité sociale	2 POURQUOI ? Faire face à une difficulté conjoncturelle liée à une baisse d'activité ou une perte de chiffre d'affaires (en lien avec l'épidémie de COVID19).
3 COMMENT ? <ul style="list-style-type: none"> Avance de trésorerie : montant cible 10 k € Remboursement annuel Sans intérêt Conseil sur votre situation Mise en connexion avec les banques 	4 AVEC QUI ? Financement :  Mis en oeuvre : 



Centre-Val de Loire
Contrat d'Apport Associatif Rebond

PROCESSUS SIMPLIFIÉ EN TROIS ÉTAPES :

1
Dépôt de dossier via le formulaire en ligne

>

2
Expertise et accompagnement financier

>

3
Décision par le comité d'engagement de France Active

PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE UN COMITÉ PAR SEMAINE

Une adresse dédiée : covid19.carecontractif.fr





ZOOM sur les clubs en région Centre Val de Loire

Par Cécile DUCHATEAU

Une enquête a été réalisée afin de permettre à tous d'avoir une meilleure visibilité sur le paysage sportif et plus précisément en matière de natation sur la région Centre Val de Loire. A la suite du questionnaire distribué aux clubs, ci-dessous les résultats.

Remarques/ Besoins divers :

- Incertitude sur les conditions de reprise dans un milieu spécifique (piscine)
- Ne pas augmenter les tarifs fédéraux pour faire preuve de solidarité auprès des clubs
- Informations sur le plan de reprise de notre fédération et du ministère
- Réaliser une réunion (Visio) pour échanger sur l'accompagnement des associations sportives

Ici, enquête nationale des clubs CNOF

1/ L'activité actuelle de votre club :

Mise en sommeil des activités du club à 80%

Situation des salariés dans ce contexte

90,5 %
chômage
partiel

9,5 %
télétravail

90 % maintien des liens avec les adhérents et les bénévoles (visios, programmes à distance, réunions, challenges réseaux)

57 % des clubs ont du annuler une manifestation d'envergure pour leur vie associative

Nombre de répondants : 29

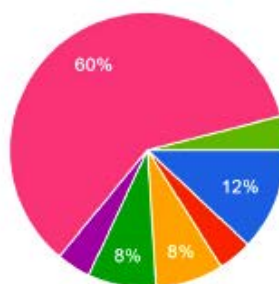
2/ Impact économique / aide de l'Etat :

Quel impact économique envisagez-vous sur la saison ?

25 réponses

Aucunes aides sollicitées à ce jour auprès de l'Etat ou des collectivités 89 %

Ne connaît pas les procédures possibles 11 %



- Une perte de revenus d'activités significative
- Une perte de revenus d'activités totale
- Une perte de subvention liée à l'annulation d'activités et/ou d'événements
- Une baisse des aides financières publiques
- Une baisse des aides financières privées
- Une difficulté de trésorerie liée à un r...
- Il est trop tôt pour répondre à cette q...
- Je ne suis personnellement pas en...

3/ Perspectives

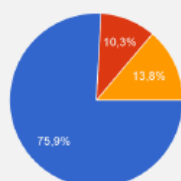
Pour le licencié (saison prochaine)

62 % ristourne sur l'adhésion

38 % aucunes actions particulières

Pensez-vous que la crise aura un impact sur les adhésions pour la saison prochaine ?

29 réponses



- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Pratiques envisagées entre Juin et Septembre

45 %
Pratique en piscine

30 %
Activités en suspens (travaux piscine, attentes DSP)
Stage JAN

15 %
Pratique en milieu naturel

10 %
Pratiques terrestres (course à pied, sports divers autorisés)

LE DOSSIER :

La formation, un outil de pérennisation des structures associatives

Par Cécile DUCHATEAU

La pérennité d'un club en matière de ressources humaines, de fidélisation des licenciés, d'augmentation du nombre de bénévoles, d'implication et de valorisation de tous les pratiquants, d'accompagnement des sportifs vers l'après compétition... signifie l'assurance de la réussite du projet club. Des leviers permettent de mesurer la bonne santé d'une structure associative, elle-même soutenue par une équipe de bénévoles et une organisation fédérale. Nous proposons ici de considérer la formation comme une opportunité pour la vie d'un club permettant d'assurer les multiples casquettes bénévoles et salariales (formation des dirigeants, officiels, éducateurs bénévoles & professionnels...)

L'introduction

Dans un contexte associatif complexe, la professionnalisation est un axe incontournable du projet associatif. Depuis quelques années, elle s'intensifie face à la mise en œuvre d'activités diversifiées et un projet inscrit autant dans un ancrage territorial ou national selon les dispositifs existants (PSF, DRDJSCS, évolution des diplômes, aides locales) La formation va accroître la ressource majeure de votre club, votre « capital humain ». Ce capital va s'appuyer sur des bénévoles et des professionnels qui ont des compétences et une technicité pour répondre avec efficacité aux nouveaux besoins ou exigences de notre environnement.

La formation se présente à travers deux volets. Nous retrouverons la formation initiale qui sera garante d'une pérennité des compétences et de la culture de votre club. Elle amènera une dynamique intergénérationnelle entre le tuteur et les jeunes stagiaires sur le terrain. Les jeunes licenciés seront fidélisés à leur club au-delà d'une pratique compétitive à moyen terme. Au quotidien, l'implication des stagiaires facilitera une prise du recul du tuteur « entraîneur » autant dans sa pratique que sur la gestion quotidienne des multiples tâches à produire pour les différents groupes ou déplacements sur la saison. La formation initiale est aussi l'opportunité pour un bénévole investi de valoriser son expérience et de concrétiser sa passion pour la Natation. Il réalisera une formation fédérale accessible en week-end ou sur des périodes de vacances.

Nous pouvons orienter les nageurs vers le diplôme du BPJEPS, ce diplôme amène de multiples prérogatives dont une cruciale, l'apprentissage de la natation. Un BPJEPS formé par l'ERFAN CVL sera sensibilisé en priorité sur cette compétence incontournable de notre socle de pratique. Il sera imprégné dans une logique de formation du nageur fédéral.

Le second volet s'appuie sur la formation professionnelle tout au long de sa vie. L'éducateur est un éternel apprenant, il doit s'interroger continuellement sur sa pratique pour évoluer dans son poste et élever le « capital » humain de sa structure. Le bénévole doit de son côté faire face à un environnement régalién changeant, des dispositifs en ligne parfois lourds dans la rédaction. L'ERFAN vous accompagne dans cette acquisition d'expertise à travers des formations courtes tout le long de l'année. Elle sensibilise tous les acteurs à des problématiques sociétales comme la violence sexuelle dans le sport ou l'approche de la laïcité. Elle forme aussi tous les acteurs sur les fonctions occupées (RH - Financier...).

La formation est un axe stratégique puissant pour renforcer la charpente de votre association !



LE DOSSIER :

La formation, un outil de pérennisation des structures associatives



Pour les dirigeants(es)

La Ligue est un pont entre les clubs et les organismes spécialisés dans les formations des dirigeants de clubs sportifs (CRIB, DLA, CROS).

A votre demande, L'ERFAN peut organiser des temps de formation permettant de traiter un sujet précis. L'exemple des diplômes, donnant le titre de Maître nageur Sauveteur ou non, des prérogatives ainsi que des validités de ces derniers (CAEPMNS...).

Des espaces de ressources seront prochainement proposés sur le site de l'ERFAN Centre Val de Loire : erfancentre.com

La formation c'est quoi?

Formation Professionnelle

La professionnalisation d'un club passe par la présence d'un salarié diplômé. Aujourd'hui, Le BPJEPS AAN est l'un de ces diplômes. L'ERFAN propose donc un BPJEPS AAN spécialisé sur notre cœur de métier :

l'apprentissage de la natation, la technique des nages et l'accès à la compétition.

Dans le parcours de formation des salariés il existe un accès aux diplômes de l'entraînement de haut niveau des nageurs et nageuses (MSN, DEJEPS, DESJEPS).

Au-delà de la compétence d'entraînement, l'équipe technique et pédagogique est responsable de la prise en charge des différents parcours des nageurs de compétition.

Cette démarche, valorisante pour l'entraîneur, permet un soulagement de ce dernier, et permet aux nageurs de s'impliquer davantage dans sa pratique compétitive ou de loisir. Impliquer les nageurs dans leur pratique est toujours positif.

Former les bénévoles

L'activité bénévole est pour le moment initiée via des relations privilégiées entre la structure et les parents de nageurs(euses) ou, les pratiquants eux-mêmes. Les volontaires potentiels ne sont pas toujours prêts à proposer leurs services ni détecté par l'association (comment faire? a t'on besoin?). Au-delà de cet aspect, permettre à un nageurs d'obtenir un diplôme de secourisme dès l'âge de 16 ans, sensibiliser sur les diplômes et métiers liés au BNSSA dès 17-18 ans, donner des responsabilités de gestion de groupe, permettre l'accès à des compétences professionnelles aux nageurs. Tant d'aspects de fidélisation mais aussi d'aides aux éducateurs déjà surbookés. Aussi un moyen de créer des vocations et tenter de lutter contre la "pénurie admise des MNS" sur son territoire.

La Ligue a pour rôle l'accompagnement technique suivant les orientations exprimées par les clubs. L'accompagnement des stagiaires, des tuteurs, tout au long de la formation des stagiaires...

En résumé, il est judicieux de penser qu'un nageur FFNATION doit, à l'âge de 18 ans, connaître et/ou être titulaire du PSE1 (diplôme de secouriste) - BNSSA (diplôme de surveillant de baignade pro). En plus de cela, tous les pratiquants doivent connaître les parcours fédéraux (Brevet Fédéraux).

INTÉRESSÉS, VOUS AVEZ BESOIN DE PRÉCISIONS POUR VOTRE CLUB?

PRENEZ RDV AVEC L'ERFAN

ICI



LE DOSSIER :

La formation, un outil de pérennisation des structures associatives

Le parcours de formation des nageurs et nageuses au sein de leur club :

Intérêts Gagnants <=> Gagnants

Intérêts pour les Nageurs et Nageuses

Intérêts pour le club

16-17 ANS



- **Diplôme BF1** (encadrement ENF1)
- **Diplôme PSC1** (secourisme)
- **Diplôme PSE1** "option" (pre-requis BNSSA)
- Accompagner un groupe lors d'un déplacement
- Encadrer 1 ou plusieurs groupes d'apprentissage de la natation (+ loisir...)
- Rencontrer les membres de l'association
- Mieux comprendre ma pratique sportive

- **Encadrement** supplémentaire au bord du bassin
- **Assurance** des missions de sécurité durant les leçons (accompagnement sanitaire...)
- **Opportunité** de tisser un lien avec les parents des pratiquants
- **Allègement** de la sollicitation de l'encadrant souvent seul salarié

- **Fidélisation de l'encadrant** salarié

17-18 ANS



- **Diplôme BF2** (encadrement ENF2-ENF3)
- **Diplôme PSE1** (secourisme)
- **Diplôme BNSSA**
- **Etre rémunéré en tant que BNSSA**
- Accompagner un groupe lors d'un déplacement avec nuitée
- Encadrer 1 ou plusieurs groupes d'apprentissage et perfectionnement de la natation (+ loisir...)
- Participer à la formation du nageur compétition
- Elaborer un projet pour développer le club
- Mieux comprendre ma pratique sportive

- **Mission** de transmission appréciée chez les encadrants

- **Fidélisation** des licenciés(es) en leur proposant de concrétiser leur pratique loisir ou compétitive par l'obtention de diplômes professionnels

- **Valorisation** de l'image du club pour TOUS (parents...)

- **Adaptation** à la tendance nationale vers la reconversion professionnelle au profit des métiers du sport.

- **Permettre** d'assurer des rapports positifs avec la collectivité car futurs MNS sur le territoire.

- **Cohésion** de l'équipe pédagogique et cohérence du projet pédagogique et de l'organisation du parcours du nageur au sein du club

- **Accompagnement** au bénévolat + avantageux

- **Etre acteur** de la réussite de la vie bénévole du club

18 ANS ET +



- **Diplôme BPJEPS AAN** (MNS, formation allégée et moins chère si **BF2**)
- **Diplôme PSE1** (secourisme)
- **Diplôme BNSSA**
- **Etre rémunéré en tant que BNSSA et MNS**
- **Diplôme MSN**
- **BF Nagez Forme Santé**
- Encadrer au sein du club - de manière privée sur la période estivale
- Devenir entraîneur de club
- Elaborer un projet dans le club
- Faire des vacances
- Mieux comprendre ma pratique sportive

Le club au service de ses licenciés(es) et les licenciés(es) au service du club.

"TITRE DE MAITRE NAGEUR SAUVETEUR = ASSURANCE ANTI-CHÔMAGE"

JOB D'ÉTÉ... CARRIÈRE PROFESSIONNELLE...

LE DOSSIER :

La formation, un outil de pérennisation des structures associatives

ORGANISATION DES PORTES OUVERTES ERFAN CVL : 30 MAI 2020

La Ligue organise une journée de promotion de ses formations auprès des licenciés(es).
L'information sera diffusée dans la newsletter n°2 diffusée aux licenciés(es).

LA LIGUE DE NATATION CENTRE VAL DE LOIRE
ORGANISE SES

PORTES OUVERTES

SPECIALES FORMATIONS POUR LES LICENCIÉS FFN

SAMEDI 30 MAI 2020

Visioconférence Interactive

"MON SPORT M'APPORTE PLUS QUE LA PRATIQUE"
Renseignez vous

Vous êtes intéressé par la formation?
Pour vous même ou votre enfant?

soit
Prenez un RDV libre avec nous en cliquant
ICI

soit
J'assiste, participe à l'écrit, à la visioconférence interactive le 30 MAI :

10 - 11h30 OU **15h - 16h30**

Présentation de l'intérêt des formations pour les nageurs(euses) jeunes et adultes et réponses aux questions

COMMENT CA MARCHE :
Plateforme de la visio : ZOOM
Lien : <https://zoom.us/j/91097392502?pwd=MW1tbUFFeJZ3cm05NVo2NkpkQmpRZz09>

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

- PRISE DE RDV, BESOIN D'AIDE POUR PARTICIPER AUX PORTES OUVERTES
APPEL / SMS AU : 06 69 06 93 45
OU
MAIL : CONTACT@CENTRE-VAL-DE-LOIRE.FFNATATION.FR

Compétences des Nageurs et Nageuses en formation

16-17 ANS

- Diplôme BF1 (encadrement ENF1)
- Diplôme PSE1 (secourisme)
- Diplôme PSE1 "option" (pre-requis BNSSA)
- Accompagner un groupe lors d'un déplacement
- Encadrer 1 ou plusieurs groupes d'apprentissage de la natation (+ loisir...)
- Apprendre le fonctionnement de l'association
- Comprendre ma pratique sportive
- M'exprimer en public
- Construire un réseau

17-18 ANS

- Diplôme BF2 (encadrement ENF2, ENF3)
- Diplôme PSE1 (secourisme)
- Diplôme BNSSA
- Etre rémunéré en tant que BNSSA
- Accompagner un groupe lors d'un déplacement avec nuitée
- Encadrer 1 ou plusieurs groupes d'apprentissage et perfectionnement de la natation (+ loisir...)
- Participer à la formation du nageur compétition
- Elaborer un projet pour développer le club
- Comprendre ma pratique sportive

18 ANS ET +

- Diplôme BPJEPS AAN (MNS, formation allégée et moins chère si BF2)
- Diplôme PSE1 (secourisme)
- Diplôme BNSSA
- Etre rémunéré en tant que BNSSA et MNS
- Diplôme MSN
- BF Nagez Forme Santé
- Connaître les pathologies
 - Connaître les réseaux et acteurs de santé
- Encadrer au sein du club - de manière privée - sur la période estivale
- Devenir entraîneur de club
- Elaborer un projet dans le club
- Travailler en vacances
- Comprendre ma pratique sportive

Présentation des formations :

- Secourisme (PSE1 - BNSSA)
- BF1 - BF2
- BPJEPS AAN
- MSN

Ouvertes à tous les licenciés (es) :

- A l'écrit, les participants posent leurs questions

Lien avec le club sera fait :

- Identification si besoin des interlocuteurs en structure (bureau de l'association, informations source site fédéral)

En tant que club :

- Je peux assister aux portes ouvertes
- Je peux diffuser l'information aux licenciés
- Je prends RDV avec l'ERFAN pour avoir des informations sur les formations

Les portes ouvertes : 30 Mai 2020

Visioconférence sur la plateforme ZOOM
10h-11h30 OU 15h - 16h30
Lien ZOOM ci-dessous :

<https://zoom.us/j/91097392502?pwd=MW1tbUFFeJZ3cm05NVo2NkpkQmpRZz09>

MERCI
A bientôt!

11 Av du Président Kennedy
45100 ORLEANS

Mail : ligue@centre-val-de-loire.ffnatation.fr
Facebook : @liguecentredeloirenatation

